

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'HÉRIMÉNIL  
Séance du 30 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le 30 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur José CASTELLANOS, Maire.

Présents : M. José CASTELLANOS, M. Dominique STAUFFER, Mme Virginie LAMBOULE, Mme Catherine ARNOLD, M. Bruno ADAM, M. Pascal POBE, Mme Elodie GUSTAW, M. Olivier BURDUCHE, M. Damien DAVAL.

Absents excusés : M. Christophe GALLIET, Mme Laurence HENSCH.

Absent : M. Christophe BAURES.

A été nommé secrétaire : M. Dominique STAUFFER

**Délibération n°2018-036 : Election du secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité, M. Dominique STAUFFER, secrétaire de séance.

**Délibération n°2018-037 : Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 juin 2018**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de sa séance du 25 juin 2018.

**Délibération n°2018-038 : Réalisation d'un emprunt prêt relais à taux fixe**

Après avoir pris connaissance de la proposition établie par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe et des conditions générales des prêts, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- Pour financer les travaux de démolition et de construction d'une salle plurivalente assurant le périscolaire, la Commune d'Hériménil contracte auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, un emprunt de la somme de 170 000 € au taux fixe de 0,64 % et dont le remboursement s'effectuera en 2 ans avec paiement des intérêts annuellement et remboursement du capital à l'échéance et dont les frais de dossier s'élèvent à 200,00 €.
- Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat.
- Le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure sans mandatement préalable.

La séance est levée à 20h45

-----

Affiché le 31/07/2018

Le secrétaire de séance,  
Dominique STAUFFER

Le Maire,  
José CASTELLANOS